

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/755 du 23 mai 2018, renouvelant l'approbation de la substance active propyzamide conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **ORIGNAL***

de la société ASCENZA AGRO, SA

numéro de dossier n°2019-4176

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit ORIGNAL dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active propyzamide,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après arrive à échéance le 30 juin 2019 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	ORIGINAL NATAL MAX VISEO MAX WASARI MAX
Type de produit	Générique
Titulaire	ASCENZA AGRO, SA Avenida do Rio Tejo, Herdade das Praias, 2910-440 SETUBAL, PORTUGAL
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	400 g/L - propyzamide
Numéro d'intrant	948-2015.01
Numéro d'AMM	2160392
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	30/06/2019
Date limite pour la vente et la distribution	31/12/2019
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	30/06/2020

A Maisons-Alfort le, 29 JUIN 2019

29 JUIN 2019

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)